N° SIRET : 20006759300018 Etablissement : MARCHE ET COMBRAILLE Budget : BUDGET PRINCIPAL	**COMPTE ADMINISTRATIF** **Année 2024** **Page n° 1**	Département : CREUSE Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT Date d'Edition : 03/04/2025

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 24/03/2025 à 18 heures 00

Nombre de membres en exercice	62
Nombre de membres présents	41
Nombre de suffrages exprimés	48
VOTES : Contre =0	Pour =48 Abstentions =0
Date de convocation :	18/03/2025

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Valérie SIMONET
après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Valérie SIMONET, La Présidente,
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,
Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	**-70 720,45**
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (6 506 249.52 - 7 036 888.32)	-530 638,80
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	459 918,35

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	**403 062,00**
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (742 270.23 - 927 950.78)	-185 680,55
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	588 742,55
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (356 057.19 - 166 750.62)	189 306,57

Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)	**592 368,57**

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	

Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	70 720,45

Ont signé au registre des délibérations :
Présents : MM. BERTHON, GRASS, RAMOS, GRANGE, SIMON, LE CORRE, JAMME, SCARAMUCCIA, FERRIER, DECHAMPS suppléante JOULOT, ÉCHEVARNE, PERRIER S, LUQUET L, GALINDO, PIERRON, RICHIN, MOUNAUD, NOVAIS, CONCHON, FAUCONNET, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMÉNIEN, FONTVIELLE, CHEFDEVILLE, MORANÇAIS, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, BREUIL, DUBSAY, FAUCHER.
Pouvoirs : VERDIER à GALINDO, VIRGOULAY à JAMME, BOUDINEAU à FERRIER, COTENTIN à MAZET, PAYARD J à SIMON, VENTENAT à DESGRANGES, GUYONNET à BREUIL.
Excusés : SIMONET V, DESCLOUX, BOUCHET, SCHMIDT, WELZER.
Absents : BIGOURET, SIMONET B, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, PLAS, D'HULSTER, ROULLAND, BRUNET, LARGE, GLOMOT.

Cachet :

Pour expédition conforme,
La Présidente,

MARCHE ET COMBRAILLE EN POITOU
Rue de l'Etang
23700 AUZANCES
Tél. 05 55 67 04 99
Fax 05 55 83 01 61

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20250324-2025-037-DE
Date de télétransmission : 03/04/2025
Date de réception préfecture : 03/04/2025